



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional des Hauts de France

COMITE DU NORD

Commission Technique Départementale

COMMISSION SELECTION

STAGES DEPARTEMENTAUX DE DETECTION

*JEUNES MASCULINS et JEUNES FEMININES,
ESPOIRS MASCULINS et FEMININS*

Qualificatifs aux différents Stages
de Pré-Sélection ou de Sélection



REGLEMENT INTERIEUR 2022 - 2024

ARTICLE 1 : Objet

L'objectif des stages est de détecter et de sélectionner des joueurs ou des joueuses pour représenter le Comité du Nord aux Pré-Sélections et Sélections en vue des sélections nationales et des championnats Internationaux.

Ce Règlement Intérieur (RI) définit l'organisation générale des stages conformément aux décisions du Comité du Nord et de sa commission Sélection.

Il définit les modalités nécessaires au bon déroulement de celui-ci.

ARTICLE 2 : Responsabilités

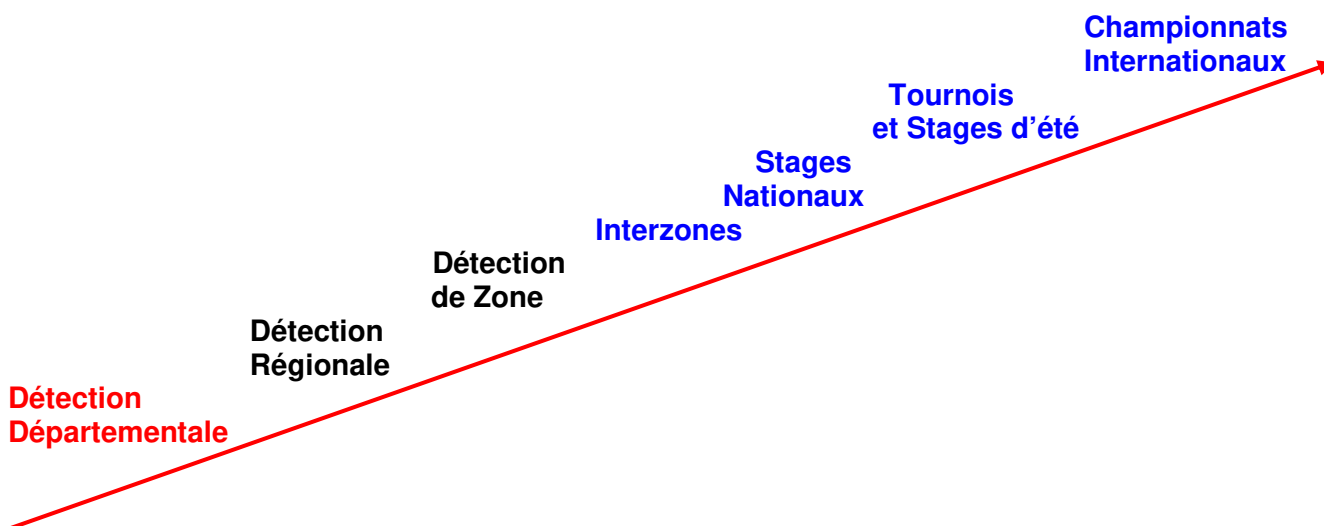
Les STAGES DEPARTEMENTAUX sont du ressort de la Commission Technique Départementale et en particulier de la commission Sélection qui sont placées sous l'autorité du Comité du Nord de Pétanque.

ARTICLE 3 : Contexte

a) Parcours de sélection

4 phases de sélection sont nécessaires après le dernier stage départemental avant de pouvoir intégrer les équipes représentant le groupe France dans les diverses compétitions nationales estivales. Ces tournois permettent ensuite de faire le choix final des quatre joueurs qui formeront l'équipe de France dans les championnats Internationaux.

Ces étapes sont hiérarchisées dans le temps de la manière suivante :



b) Catégories et championnats internationaux

A l'échelle internationale, il existe une seule catégorie jeune (moins de 18 ans), il n'y a pas de distinction entre les féminines et les masculins. D'une année à l'autre, les sélections préparent alternativement aux championnats d'Europe (années paires) et aux championnats du Monde (années impaires).

La catégorie Espoir concerne les jeunes entre 18 et 22 ans inclus (moins de 23 ans). L'unique Compétition Internationale est le championnat d'Europe qui se déroule tous les ans.

Pour les Espoirs Masculins et Féminins, il n'y a pas systématiquement, chaque année, toutes les phases de sélection. Les directives de la DTN sont envoyées en amont et précisent ces modalités.

c) La détection de Zone et / ou Régional

L'objectif de cette phase de sélection est de proposer à la DTN les profils sportifs les plus pertinents.

Chaque zone ou Région a un **nombre défini de places à titre indicatif**. Dans le cas

où le niveau est particulièrement élevé, il est possible de proposer un ou deux noms supplémentaires par rapport aux quotas suggérés. A l'inverse, il n'est pas obligatoire de mettre le maximum de joueurs prévus, ce qui permettra de sélectionner un jeune supplémentaire d'une autre zone ayant un potentiel intéressant.

Les joueurs et joueuses dispensés de stage Régional ou de Zone viennent compléter le nombre de sélectionnés pour l'Interzones. Ces derniers sont ceux qui ont participé au premier stage national de mars dernier, mais qui n'ont pas été retenus par la suite. Ils ne sont pas comptabilisés dans les quotas de chaque zone et ils feront l'objet d'un contenu de stage spécifique. L'Interzones Jeunes regroupe au final entre 26 et 32 joueurs selon les années. Dans la catégorie Jeunes, n'ayant pas de championnats distincts entre les féminines et les masculins, il est tout à fait possible d'intégrer des féminines dans les sélections si le niveau est cohérent.

Concernant les jeunes féminines, deux autres possibilités peuvent être envisagées selon les zones. Soit il y a un nombre suffisant de féminines pour organiser une sélection spécifique, soit elles peuvent intégrer le stage des masculins afin d'évaluer tout de même leur niveau. Ce groupe de jeunes féminines qui sera ensuite convoqué au stage Interzones permet une première détection des futurs Espoirs.

ARTICLE 4 : Catégories concernées

Les catégories concernées par le stage de zone sont :

- La catégorie **JEUNES MASCULINS**
- La catégorie **JEUNES FEMININES**
- La catégorie **ESPOIRS FEMININES**
- La catégorie **ESPOIRS MASCULINS**

NOTA :

Les âges des joueurs sélectionnables de chaque catégorie sont définis chaque année dans le document orientations de la DTN.

ARTICLE 5 : Sélections des joueurs

A partir de 2023 :

- a) le 1^{er} stage départemental est OPEN, chaque stagiaire peut prétendre s'inscrire au 1^{er} stage départemental en faisant acte de candidature à l'aide de la Fiche Administrative à retourner avant la date limite d'inscription.
- b) La CTD peut également à partir des repérages ou de détections lors des années précédentes proposer des joueurs à participer au 1^{er} stage .

NOTA :

- *L'objectif est d'avoir des joueurs aguerris de bon niveau et non des joueurs ne maîtrisant pas les diverses techniques de la pétanque donc merci aux clubs de ne pas envoyer pas de joueur débutant ! La probabilité d'être sélectionné est nulle.*
- *Les stages départementaux sont des stages de détection, l'apprentissage des joueurs doit se faire à l'Ecole de pétanque.*

ARTICLE 6 : Nombre de stagiaires

Le nombre de stagiaires pour les stages départementaux est défini ci-dessous.

- Stages Jeunes Masculins et Féminins :
 - **1^{er} stage**
 - Sur une après-midi est Open, et la détection est faite à partir d'Ateliers Techniques et constitué le matin pour la catégorie MINIME soit 12 stagiaires maximum
 - l'après-midi pour les catégories CADET soit 12 stagiaires maximum
 - l'après-midi pour la catégorie JUNIOR soit 12 stagiaires maximum
 - **2^e stage**
 - Sur une après-midi pour 6 Minimes, 12 Cadets et 12 Juniors issus du 1^{er} stage
 - **3^e stage**
 - Sur une journée pour 6 Minimes, 6 Cadets et 6 Juniors issus du 2^e stage

- Stages Jeunes Féminines :

Il n'est pas prévu de stage spécifique Jeunes Féminines, les Jeunes Féminines participent aux stages avec les Jeunes Masculins.

- Stages Espoirs Masculins et Féminines :

Il n'est pas prévu de stage Espoirs Masculins et Féminines, chaque club peut présenter un Espoir Masculin ou Féminin correspondant au critère d'âge de la FFPJP en remplissant et en envoyant à la Commission Sélection du CD59 la Fiche de Suivi Simplifiée (FSS-E) correctement renseignée. Cette fiche sera transmise à la Commission Sélection du Comité Régional Des Hauts de France. En cas d'acceptation, le candidat(e), celle-ci sera convoqué(e) pour participer au stage Régional.

NOTA : le quota de candidats à présenter de chaque comité départemental pour la Région HDF est défini par l'ETR en fonction des divers critères.

ARTICLE 7 : Encadrement des stages départementaux

Le nombre d'encadrant pour les stages est fixé par la Commission Sélection en fonction du nombre de stagiaire.

Le rythme d'un stage de zone est soutenu, il est nécessaire d'avoir un encadrement technique (DE, BF3, BF2) en nombre suffisant où chacun sait faire l'évaluation à 9 niveaux et connaît son rôle avant de débiter. L'Equipe Technique pour ces stages est constituée à partir des membres de la Commission Sélection et d'éducateurs (recyclés ou diplômés récemment) minimum requis BF du Comité du Nord, elle est composée de la façon suivante :

- du **coordonnateur technique** (responsable de la Commission Sélection qui peut déléguer à un membre de la même commission en cas d'absence)
- d'un **éducateur "informaticien"** qui maîtrise le logiciel Excel « Suivi de détection »
- d'éducateurs "**évaluateurs**" BF3 ou BF2 ou de BF1 de bon niveau

ARTICLE 8 : Déroulement de stages

NOTA : les stages départementaux doivent être similaires au stage de Zone ou Régional afin de favoriser l'adaptation et d'analyser les statistiques des joueurs sélectionnés pour le stage de zone (demande fédérale)

1er stage sur une ½ journée

- Au moment de l'accueil, un mot d'ouverture avec transmission d'explications sur le programme du stage et les objectifs
- La présentation de l'encadrement
- Evaluation des joueurs sur les différents Ateliers de TIR et de POINT
- Classement à partir de l'application fédérale

2è stage sur une ½ journée et 3è stage sur une journée

- Au moment de l'accueil, un mot d'ouverture avec transmission d'explications sur le programme du stage et les objectifs
- La présentation des stagiaires et l'encadrement
- Une demande de confirmation du poste respectif des joueurs sélectionnés, parfois les points de vue divergent entre les informations de la fiche de suivi et le choix du joueur
- La remise des badges des joueurs ou étiquettes nominatives
- L'affichage du programme et de la liste des joueurs et toute autre information utile au bon déroulement du stage

- **Partie d'échauffement en Tête à Tête sous la forme d'un « combiné » (facultatif)**

Celui-ci sert uniquement d'échauffement non évalué et sa durée est de 4 mènes maximum

Règle du jeu :

Chaque joueur dispose de 3 boules.

Le joueur qui a gagné la pièce, choisit de pointer ou de tirer lors de la première mène, à la 2^e mène, c'est l'autre joueur qui pointe le premier quel que soit le résultat de la 1^{ère} mène. Et ainsi de suite jusqu'à la 4^e et dernière mène.

- **Les parties évaluées**

Le nombre de parties à jouer n'est pas figé, il dépendra de l'évolution du stage dans le temps

Elles se jouent toutes en **7 mènes en triplète**.

Cas particuliers :

Si le but sort du terrain **après** plus de 7 boules jouées (de manière intentionnelle ou non), la mène est comptabilisée parmi les 7 mènes nécessaires. Dans tous les cas, **TOUTES les boules jouées et évaluées sont validées**.

En revanche, s'il sort alors que moins de 7 boules sont jouées, dans ce cas, il faut refaire la mène. Si le même cas se représente, on remet en place le but marqué ou non. Dans ces cas-là, **TOUTES les boules jouées et évaluées sont validées**.

NOTA : le logiciel fait les statistiques au pourcentage donc cela n'est pas préjudiciable pour le résultat global et final.

Les distances de jeu sont libres dans le respect des distances réglementaires

- Pour les Minimes : 5 à 8 M
- Pour les Jeunes (Cadets et Juniors) : 6 à 10 M

Si l'éducateur observe qu'elles ne varient pas suffisamment, il peut imposer une distance précise afin de comparer des jeux courts et longs.

Il est tout de même possible d'imposer, sur une partie précise, une distance de jeu par mène.

- **Tir de précision** (facultatif)

Le concours de tir de précision peut être intégré au stage en fonction du temps disponible. Cette épreuve figure dans les championnats internationaux, il semble alors intéressant de la proposer lors du 2^e stage seulement aux tireurs et milieux et aux pointeurs intéressés.

- **Evaluation des joueurs**

Les joueurs sont notés avec l'évaluation à 9 niveaux pour les parties. Il est intéressant de pouvoir l'effectuer en binôme, en associant deux éducateurs (1 BF confirmé + 1 BF débutant)

Cette notation en binôme permet d'échanger lorsque l'on a un avis mitigé et favorise l'objectivité des résultats.

Ces derniers sont ensuite retranscrits dans le logiciel Excel « suivi de détection » par l'informaticien

NOTA : suite aux expériences vécues il y a quelques années, la Commission Sélection a établi 2 règles à respecter :

- 1) le ou les "évaluateurs" n'EVALUENT PAS leur enfant ou joueurs de leur club
- 2) pour gagner du temps et pour acquérir une meilleure expérience, **l'évaluation se fait en binôme**. C'est l'évaluateur "novice" qui inscrit la note sur la fiche d'évaluation **en concertation** avec "l'évaluateur" confirmé. En cas de désaccord, on privilégie la notation "l'évaluateur" confirmé, et après l'évaluation de la partie (7 mènes), un débriefing est fait avec tout l'encadrement pour traiter le sujet.

On peut se tromper, dans ce cas-là, le reste de la partie est noté de la façon même s'il y a eu erreur et on **RECTIFIE à la partie suivante**.

La multiplication d'erreurs ou de mauvaises notations :

- à l'avantage d'un joueur, en fin de stage cela peut lui être **bénéficiaire**
- en désavantage d'un joueur, en fin de stage cela peut lui être **préjudiciable** pour une sélection (surtout s'il lui manque quelques points)

Chaque boule notée sera précédée d'un **P** pour le point et d'un **T** pour le tir afin de connaître le volume de jeu au tir et au point.

IL EST TRES IMPORTANT qu'il y ait peu de différence de notation entre BF ou binôme, ce qui implique que chaque encadrant a été formé à cette évaluation.

Cette évaluation est faite sur un document papier dit « feuille d'évaluation », ces feuilles doivent **CORRECTEMENT** renseignées par l'encadrement.

- **Composition des équipes**

Concernant la composition des équipes, il faut éviter de systématiser les rotations de tous les joueurs aux trois postes.

Elles sont composées en fonction de leur poste de jeu en essayant de les faire jouer toutes les parties au poste choisi.

Mais en fonction du nombre de pointeurs, milieux et tireurs, dans les 2 parties, les joueurs peuvent jouer à un poste différent de leur poste habituel

L'objectif de la sélection est d'évaluer leur niveau sur leur poste choisi. Néanmoins, si le joueur ou la joueuse semble être « polyvalent » et que le groupe d'éducateurs souhaite le voir évoluer sur un poste différent au cours d'une ou plusieurs parties, cela peut être pertinent. Dans cas-là, il est souhaitable d'en faire part au joueur.

- **Classement et calcul des performances à partir de l'application fédérale**

Le calcul des performances des parties et des ateliers des joueurs est réalisé à partir du logiciel Fédéral « suivi détection ». C'est une base de données primordiale dans le choix des futurs joueurs sélectionnés. Il centralise toutes les boules jouées avec précision. Le logiciel permet de saisir chaque partie individuellement afin d'obtenir les statistiques globales du stage. Il classe les joueurs en fonction de l'intensité (représentant la quantité de boules jouées), du volume (représentant la qualité du jeu) ou de l'efficacité (moyenne de l'intensité et du volume).

Accueil		NOTATIONS DE LA PARTIE 1															Partie 1																	
N°	NOM PRENOM	CD XX	ANNEE	POSTE	POINT							TIR							% POINT			% TIR			% TOTAL									
					+	A	B	C	D	E	F	G	-	+	A	B	C	D	E	F	G	-	BOULES JOUEES	INTENSITE	VOLUME	EFFICACITE	BOULES JOUEES	INTENSITE	VOLUME	EFFICACITE	BOULES JOUEES	INTENSITE	VOLUME	EFFICACITE
					2	1,5	1	0,5	0	##	-1	##	-2	2	1,5	1	0,5	0	##	-1	##	-2	198	60,9	24,5	42,7	127	55,1	17,7	36,4	325	58,6	21,8	40,2
1	AUBERT Jérémy	43	99	M	1									4	3							4	37,5	16,8	15	48,7	3,3	25,0	19	44,7	2,6	23,7		
2	BENIGNAUD Maxence	43	99	T		2								2	3							5	50,0	25,0	13	50,0	-11,5	19,2	18	50,0	-8,3	20,8		
3	BEULAMA Valentin	3	97	M		1	4	1	3					2	2	2	1	1				10	75,0	50,0	62,5	8	68,8	31,3	50,0	18	72,2	41,7	56,9	

18 Le chiffre dans la case bleu est le nombre de boules jouées

Résultats	Classement des parties	Classement des ateliers
Régularité Intensité	Régularité Volume	Régularité Efficacité

Il y a une erreur dans la saisie des résultats que vous devez corriger.

Néanmoins, le nombre de boules peut varier d'un joueur à l'autre (cas du bouchon annulé), il se peut alors qu'une ligne reste surlignée en jaune. Dans ce cas, il faut vérifier à nouveau que le nombre de boules jouées correspond bien à celui inscrit sur la fiche de notation. Si tout est juste, la saisie pourra se faire après chaque partie évaluée, ce qui donne une vision du niveau de chaque joueur au cours du stage, ce qui permet éventuellement adapter les compositions des futures oppositions.

- **Choix des stagiaires pour chaque stage de niveau supérieur**

ARTICLE 9 : Timing

Afin d'avoir une indication de pouvoir gérer les horaires et d'essayer de démarrer à l'heure chaque phase du stage, un timing donnant les indications de durée de chaque phase du stage est réalisé avant le stage. L'objectif étant de le respecter dans la mesure du possible mais aussi de l'améliorer pour les autres saisons.

ARTICLE 10 : Choix des qualifiés pour le stage Départemental de niveau supérieur et de Zone ou Régional

- A la fin de chaque stage, le groupe d'encadrement se réunit afin de sélectionner les joueurs qui seront qualifiés à la Zone ou à la Région.
- Les résultats n'étant parfois pas donner le jour même (pour des raisons de quota inconnu à la date du stage) il est important de garder toute discrétion sur ces résultats avant la décision finale de la Commission Départementale de Sélection.
- Dès validation du quota, un courriel est envoyé à chaque joueur précisant sa sélection ou non.
- A la demande des stagiaires, il peut être informé par téléphone de leur performance des stages. En expliquant la raison et les points faibles qui n'ont pas été suffisants et à travailler pour les sélections futures.

- La Zone et la Région insistent sur le fait que les joueurs proposés aient un niveau requis pour prétendre à être sélectionnables en équipe de France.
- **Les qualifiés et les remplaçants ne sont pas obligatoirement les premiers des stages**, ils seront sélectionnés par l'encadrement parmi les premiers à partir des statistiques du fichier « suivi sélection » et des fiches de suivi (pour le départage en cas d'ex aequo à une place qualificative) et en tenant compte :
 - 1) du comportement et de la motivation du joueur, ces points sont PROMORDIAUX
 - 2) des résultats du fichier « suivi sélection ». **L'intensité** sera privilégiée pour le choix
 - 3) du potentiel du joueur
 - 4) du palmarès
 - 5) des sélections du joueur
 - 6) des besoins de joueurs à des postes (suivant tableau de la DTN)

ARTICLE 11 : Fiche de suivi des joueurs

Ce point peut paraître anodin, et pourtant **il est capital pour le joueur.**

Certains joueurs et parents n'ont pas encore compris que la DTN sélectionne les joueurs à partir des fichiers "suivi de détection" et des fiches de suivi

Les fiches de suivi sont des bases de données importantes qui doivent être complétées régulièrement au cours des différentes phases de sélection, à partir de 2021, ce travail sera fait par la Commission sélection à partir des informations fournies par le joueur, son éducateur et le club.

Elles permettent de renseigner des informations générales sur le joueur (coordonnées, situation socioprofessionnelle, poste, éducateur référent ...etc.), mais également son parcours sportif.

Le palmarès est un élément incontournable qui entre **en compte dans le choix des sélectionnés**, notamment lorsque le niveau de jeu entre deux joueurs se vaut. Il est donc nécessaire de transmettre les fiches de suivi dûment remplies dans l'intérêt des joueurs retenus et proposés pour le stage de niveau supérieur.

Ces fiches de suivi devront obligatoirement remis lors du **2^e stage** (avec nom et prénom du stagiaire, le n° de licence, l'année de naissance et le poste de jeu (T, M, P), palmarès, etc...)

Sans ces **fiches de suivi**, la Commission Sélection **ne sélectionnera pas le joueur pour le stage de niveau supérieur.**

NOTA : cette décision est SANS CONTESTATION POSSIBLE.

ARTICLE 12 : Tenues vestimentaires

Pour les stages départementaux les joueurs porteront les badges remis par la Commission Sélection sur le haut de la tenue

☞ Il est rappelé aux stagiaires :

- ✓ **la tenue sportive est exigée (haut au couleur du club, bas pantalon sportif)**
- ✓ **le Jean's (de toutes couleurs), pantalons à trous et tenues non sportives sont INTERDITS pour toutes les catégories.**

☞ Il est rappelé à l'encadrement de porter des tenues sportives

ARTICLE 13 : Stage Régional ou de Zone

Pour le Stage Régional ou de Zone, les stagiaires sont OBLIGATOIREMENT issus du stage départemental.

La Commission Sélection du CD59 transmet à la Commission Sélection du CR HDF la fiche de suivi de chaque joueur sélectionné et le fichier suivi de détection du stage Départemental. En cas de sélection, elle envoie à la DTN ces 2 documents accompagnés du fichier de détection Régionale

NOTA : la DTN s'appuie sur ces 3 documents pour sélectionner et convoquer à l'Interzones les joueurs de chaque région (1^{ère} étape de détection au niveau national)